

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2010**

**PRESENTS** : PATTINGRE Alain, FOURNOT Philippe, MICHE Patrick, BARDOUX Gérard, CADET Philippe, COLOMER Patrick, GALATOIRE Jocelyne, GANDELIN Loïc, JACQUES Marielle, MELOT Pierre, PEYFORT Jean-Christophe.

**ABSENTS EXCUSES** : GUIGON Delphine, DUBOIS Philippe

M. Pierre MELOT a été nommé secrétaire de séance.

DUBOIS Philippe donne pouvoir à M. PEYFORT Jean-Christophe

M. GUIGON Delphine donne pouvoir à M. PATTINGRE Alain

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour. Accord à l'unanimité.

**1- VOTE DES TROIS TAXES**

Sur proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de passer le taux sur le foncier bâti de 16,50 % à 17,32 %. Le taux de la taxe d'habitation et du foncier non bâti restent inchangés.

TAXES 2010 :	Taxe d'habitation :	10.42 %
	Taxe sur le Foncier bâti :	17.32 %
	Taxe sur le Foncier non bâti :	29.32 %

**2- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010**

Après présentation et discussion, le budget primitif 2010 est adopté comme suit à l'unanimité :

FONCTIONNEMENT : 452 906 €

INVESTISSEMENT : 573 844 €

**3- DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur l'immeuble cadastré section AH n° 44 situé 252, Rue Jean de la Tour.

**4- CCAS : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 ET BUDGET 2010**

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2009 à l'unanimité, avec un excédent de 1005.22 € qui sera reporté sur le Budget primitif 2010.

Le budget 2010 s'équilibre en dépenses et en recettes pour la somme de 4005 €. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**5- AFFAIRES EN COURS – QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier de l'Association « Yetchuno » au sujet de l'organisation de son concours de pétanque le 29 mai 2010. La commune apportera son concours technique.

**Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame la Préfète du Jura l'informant de l'attribution d'une subvention DGE pour les travaux d'isolation des bâtiments scolaires à hauteur de 30 % du montant HT des travaux.**

**Le secrétaire de séance,  
*Pierre MELOT***

**Le Maire,  
*Alain PATTINGRE***